

TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS



RETOUR EN IMAGES



Inauguration des Journées Commerciales
20/21 octobre 2012



Remise des récompenses aux lauréats du concours «Fleurs & Paysages» - 26 octobre 2012



Visite de l'Assemblée Nationale à Paris avec le Club des Amis réunis - 15 novembre 2012



Obtention de la 1^{ère} fleur par le Conseil Régional
16 novembre 2012



Repas des Aînés - 1^{er} décembre 2012



Accueil des nouveaux arrivants à la cérémonie des vœux du maire du 4 janvier 2013

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237



L'année 2012 aura été riche en réflexions sur les projets qui verront le jour cette année 2013.

La bibliothèque va pouvoir se réaliser dans l'ancien presbytère, une étude sur l'aménagement autour de ce lieu et sur le devenir des terrains jouxtant le centre de secours est en cours.

Il en est de même pour la destination des bâtiments annexes du presbytère.

Par ailleurs, la construction de logements sociaux par le Groupe Gambetta sur le site du patronage devrait démarrer en mai 2013, la commune respectant ainsi ses obligations en terme de production en logements sociaux.

Enfin une réflexion sur la mise en valeur du belvédère et des abords de la mairie est en cours.

En ce début d'année, au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et réussite dans vos projets.

Je souhaite également une excellente année aux vigneron, aux artisans, commerçants, professions libérales et au monde associatif qui grâce à leur efficacité et à leur dynamisme animent notre belle commune de Château-Thébaud.

Le Maire, Jean-Paul LOYER

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 300.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013



Conception et impression :
IMPRIMERIE 2000 Vieilleville
Tél. 02 51 31 08 40

La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.



Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 11

- La Vie Municipale
- Compte rendus des Conseils municipaux
- La commission Archives
- Interviews
- Enfance Jeunesse
- Bravo
- Réalisations futures
- Travaux accessibilité
- Zones humides
- Résultats enquêtes de satisfaction

La Vie scolaire - page 13

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole Saint-Joseph

La Vie Associative - page 14 à 16

- Les papiers de l'espoir
- Association des vigneron
- Téléthon 2012
- ADMR
- Club des Amis Réunis
- Chorale «Les Muscadines»
- Tennis de table

Infos Pratiques - page 17 à 20

- Rappels administratifs
- Etat Civil
- Calendrier des manifestations
- La mission locale
- Permanence d'écoute aux parents du vignoble
- Divers
- Nouveau sur la commune

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu Conseil Municipal du 10 septembre 2012

■ Rapport d'activités 2011 du SIAEP du Vignoble (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

M. Michel MOREAU, adjoint au Maire, et délégué de la commune au syndicat présente le rapport annuel 2011 du SIAEP.

A noter en particulier le tarif identique à l'année 2010 avec un prix au m² à 2,21€ TTC en moyenne (hors assainissement collectif).

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre,

Le Conseil Municipal : **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2011 du SIAEP

■ Tarifs des cavurnes du cimetière municipal

M. le Maire explique que les 5 cases du columbarium étant concédées, la municipalité a décidé l'acquisition de 4 cavurnes (cases enterrées destinées aux cendres des défunts) et de 4 columbariums.

Il convient de voter les tarifs des cavurnes afin de pouvoir répondre rapidement aux besoins des familles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants) le Conseil Municipal : **APPROUVE** les tarifs suivants :

Concession en cavurne	
15 ans	260 €
30 ans	400 €

M. DOUILLARD précise qu'une procédure de récupération des concessions en l'état d'abandon va être engagée prochainement. L'information sera diffusée par affichage au cimetière.

Location de salles

SALLE	Habitant de la commune	habitant hors commune
Salle du Bois de la Haie	256€	400€
Salle du Bois de la Haie avec cuisine	406€	553€
Salle du Bois de la Haie (vin d'honneur)	151€	239€
Salle des Arcades	207€	376€
Salle des Arcades pour vin d'honneur	39€	172€
Salle de la Maine	103€	168€
Salle de la Maine pour vin d'honneur	39€	69€
Cautions salles communales	179€	179€
Réveillons (Maine, Arcades et Bois de la Haie) uniquement Castelthébaldaï	Cf tarifs hors commune	
Utilisation salles par association (au delà de 2 utilisations/an)	55€	

Cimetière

	15 ans	30 ans
Concession caveau	103€	247€
Concession columbarium	483€	715€
Concession cavurne	260€	400€
Caveau réhabilité (acquisition) NB : tarif par place	474€	
Inhumation : Taxe d'assistance à l'inhumation	37€	
Ouverture caveau terrain communal	35€	

Intervention du personnel communal

Personnel entretien (ménage)	22€
Personnel technique	26€

Compte rendu Conseil Municipal du 8 octobre 2012

■ Tarifs municipaux 2013

M. ALLIER rappelle qu'il convient de voter les tarifs de l'année 2013. La commission finances propose, hormis l'assainissement, une indexation de 2%, conforme à l'évolution du coût de la vie sur les 12 derniers mois.

Concernant les salles de la Maine et des Arcades Mme LEVESQUE suggère une autre indexation étant donné que la commune a investi dans de nouveaux équipements.

APPROUVE les tarifs suivants, à compter du 1^{er} janvier 2013 :

LA VIE MUNICIPALE

Droits de place

Stationnement régulier : une 1/2 journée/ semaine : par trimestre	85€
Stationnement occasionnel : la 1/2 journée	12€
Commerçants de la commune et commerces alimentaires	gratuit
Branchement électrique	
prise de 20 A 4 kw/h par 1/2 journée	6€
prise de 10 A 2 kw/h par 1/2 journée	gratuit

Tirage photocopieur

Photocopie (/unité) (aux particuliers uniquement les jours de fermeture des commerces)	0,21€
Gros tirages exceptionnels (associations uniquement) (/unité)	0,015€

Participation de raccordement au réseau d'assainissement collectif (P.A.C) (en dehors d'une tranche de travaux d'extension)

1 participation par logement, local professionnel ou toute autre destination	
logement neuf ou non équipé d'une installation autonome	1 800€
Logement ancien déjà équipé d'une installation autonome	1 800€

Raccordement au réseau d'assainissement collectif (tranche de travaux d'extension)

Raccordement au Coteau Monnier	1 812€
Raccordement à Brairon	1 000€
Raccordement à la Noë	2 646€
Raccordement au Moulinier	878€

Taxe sur l'assainissement collectif (en dehors d'une tranche de travaux d'extension)

Part consommation (/m ³)	0,48€
Abonnement annuel	32,13€

Taxe pour non réalisation d'aire de stationnement

PNRAS	10200€
-------	--------

APPROUVE les tarifs de l'Espace Bois Joli suivants, à compter du 1^{er} janvier 2014 :

COMMUNE				
2014	Entreprises	Major 20%	Particuliers	Major 20%
Grande salle + Bar	852€	1 022€	728€	874€
Grande salle + Bar + Office	1 051€	1 261€	894€	1 072€
Hall + Bar	243€	391€	220€	264€
Sono	110€		110€	
Gradins	139€		110€	
Caution	772€		772€	

HORS COMMUNE

2014	Entreprises	Major 20%	Associations CCSMG	Major 20%	Particuliers & Associations hors CCSMG	Major 20%
Grande salle + Bar	1 143€	1 372€	791€	949€	981€	1 177€
Grande salle + Bar + Office	1 404€	1 685€	958€	1 149€	1 198€	1 437€
Hall + Bar	341€	409€	278€	334€	312€	375€
Sono	167€		167€		167€	
Gradins	174€		111€		145€	
Caution	780€		222€		780€	

LA VIE MUNICIPALE

■ Protection sociale complémentaire - Convention de participation à la prévoyance

Préambule

M. le Maire rappelle les dispositions de l'article 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Par délibération du 13 mars 2012, le conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique a, conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, décidé d'engager une consultation en vue de conclure une convention de participation avec un opérateur pour le risque prévoyance, à laquelle les collectivités pourront souscrire avec effet au 1^{er} janvier 2013.

A l'issue de la procédure de mise en concurrence et après avis du comité technique paritaire, le conseil d'administration du centre de gestion a décidé, lors de sa séance du 17 septembre 2012, de retenir l'offre présentée par le Groupement APRIONIS – COLLECTEAM IS.

DÉCIDE :

. L'adhésion de la commune à la convention de participation proposée par le centre de gestion de Loire-Atlantique auprès du Groupement APRIONIS – COLLECTEAM IS.

. D'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

. Fixe à 11,50 € par agent le montant mensuel de la participation de la collectivité.

Considérant que l'immeuble concerné n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public et que le coût de rénovation serait prohibitif au regard des ressources de la commune,

M. le Maire rappelle que ce projet a été débattu en conseil le 11 juin et le 8 octobre dernier.

Suite à la réunion du mardi 30 octobre 2012, avec la DDTM, le groupe GAMBETTA et l'architecte, il a été convenu de retravailler le projet, afin que ce dernier soit plus en adéquation avec l'architecture du bâtiment initial. (briques, toitures).

M. ALLIER précise qu'une attention particulière sera portée aux nids d'hirondelles afin de préserver l'espèce. L'aide de la LPO (ligue de protection des oiseaux) a déjà été sollicitée à ce titre.

Mme LEVESQUE estime que ce projet garantira une certaine mixité sociale dans ce quartier avec le collectif situé à côté.

M. le Maire indique par ailleurs que tous les conseillers ont reçu et pris connaissance du courrier adressé par l'ADEP (Association de Défense de l'Environnement et du Patrimoine) réitérant son opposition au projet. Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre M. le Maire invite les conseillers à procéder au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de construction de 6 logements aidés porté par le Groupe Gambetta.

APPROUVE le projet de cession à titre gratuit de la parcelle AB 29 pour le groupe Gambetta.

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte correspondant.

Compte-rendu Conseil Municipal du 12 novembre 2012

Approbation du projet de construction de 6 logements aidés

Vu l'article L441-1 du code de la construction et de l'habitat,
Vu la saisine du service des domaines en date du 24/10/2012,

Vu l'arrêté municipal du 14/10/2008 de fermeture de l'établissement dit du Patronage, considérant que les exigences en matière de sécurité et d'accessibilité ne sont pas réunies afin de poursuivre l'exploitation de cette salle.

Considérant la nécessité de renforcer le parc locatif social dans la commune conformément aux objectifs du PLH (Programme local de l'habitat),

■ Approbation du projet de bibliothèque municipale

M. DOUILLARD présente le projet étudié par le groupe de travail. Il explique que le projet a évolué au fur et à mesure des réunions grâce à l'apport de l'architecte, des utilisateurs et des organismes partenaires associés à ce projet (conseil général, Syndicat de Pays).

Les plans du rez-de-chaussée consacré à la bibliothèque et de l'étage destiné au logement (1T3 et 1T2) ainsi que les aménagements extérieurs (jardin et parkings) sont détaillés aux conseillers.

Il faut souligner l'effort consenti afin de préserver le caractère de ce bâtiment, ainsi les façades seront intégralement conservées et un maximum d'éléments architecturaux

LA VIE MUNICIPALE

maintenus et remis en état (moultres, cheminées,...) Cependant les espaces intérieurs seront largement ouverts afin de disposer d'un lieu fonctionnel et lumineux.

M. le Maire indique que l'escalier extérieur reste encore à retravailler pour une insertion plus réussie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE le plan de financement ci-après :

DÉPENSES		
Travaux rez de chaussée	308 500 € HT	368 966 € TTC
Travaux logements (étage)	192 500 € HT	205 975 € TTC
Aménagement ext, VRD, Parkings	301 000 € HT	359 996 € TTC
Maîtrise d'œuvre (BET compris)	78 997 € HT	94 480 € TTC
Assurances D.O.	5 010 € HT	5 992 € TTC
Coordination SPS	1 503 € HT	1 798 € TTC
Contrôle technique	4 008 € HT	4 794 € TTC
Mobilier	5 010 € HT	5 992 € TTC
Frais de dossier, reprographie, annonces...	3 006 € HT	3 595 € TTC
Dépense imprévues (5%)	25 050 € HT	29 960 € TTC
Total	924 584 € HT	1 081 547 € TTC

RECETTES		
Subventions		observation
Conseil général	lecture publique CTD	92 000 €
Conseil général	patrimoine culturel FAC	8 000 €
Feader-Pays	plafond	40 000 €
Société Total	forfait isolation	5 000 €
Réserve parlementaire		
FCTVA		156 963 €
Autofinancement		787 584 €
Emprunt	-	-
Frais de dossier, reprographie, annonces...	3 006 €	3 595 €
Dépense imprévues (5%)	25 050 €	29 960 €
Total	924 584 €	1 081 547 €

APPROUVE le projet et S'ENGAGE à sa réalisation.

AUTORISE M. le Maire à lancer la consultation des entreprises et à signer les marchés correspondants.

SOLLICITE l'aide du Conseil Général au titre de la lecture publique et du contrat de territoire départemental 2013-2015.

DES TRAVAUX À LA MAIRIE, POURQUOI ?

Ces travaux sont réalisés pour la mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR*).

En effet une loi de 2005 rend obligatoire, l'accessibilité totale des établissements recevant du public qu'ils soient publics ou privés, au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

Pour la mise en accessibilité de la mairie et de la salle de la Tour les travaux suivants ont été réalisés :

- Modification des sanitaires de la mairie avec deux W.C. accessibles aux PMR et rénovation des sanitaires existants.
- Installation d'un élévateur intérieur pour l'accès à la salle de la Tour, la construction d'une rampe étant irréalisable.
- Installation de rampes sécurisées et de mains courantes à l'extérieur.
- Changement de la porte d'entrée du hall de la mairie par une porte avec ouverture automatique.

*Qui sont les PMR ?

Il ne s'agit pas seulement des personnes en fauteuil mais également des personnes âgées ayant des difficultés à marcher, des personnes en béquilles, les mal voyants, des personnes avec poussettes...

LA Commission Archives

LES FAMILLES DE TUILIERS ET BRIQUETIERS À CHÂTEAU-THÉBAUD

Dès que l'on parle des briquetiers et tuiliers le nom de Mathias PERTHUY revient à la mémoire des Castelthébaldaï. Cette famille dont l'origine paysanne remonte au XVII^{ème} dans le village de la Turmelle se déplacera vers La Sensive et la Poterie où elle fabriquera tuiles et briques. Son activité se terminera au Butay sur la commune de Montbert. Effectivement il est possible de trouver dans la région des briques marquées «Mathias PERTHUY Château-Thébaud ou Montbert». A la Rousselière en Vertou une partie des briques portent son nom, on en trouve également à Bouguenais, Rezé, Clisson... le château de Bel-Abord en posséderait aussi, et certainement de nombreux autres lieux.

La famille PERTHUY n'était pas seule fabricante. La famille POTIER était-elle la plus ancienne ? Ce patronyme peut nous le faire penser, mais ce n'est pas certain puisque cette activité aurait débuté à la Poterie au Moyen âge. D'autres potiers et tuiliers arriveront des régions de St Laurent des Autels pour la famille BORDAGE de St Christophe la Couperie pour la famille COINDRE mais aussi de Rezé de Montbert de St Lumine de Clisson ...

En l'an VIII (1800) trois personnes des Haute et Basse Poterie, furent imposées en tant que tuiliers : François GAUTEREAU, François CAFFIN et la veuve PERTHUY. En 1830 ainsi qu'en 1836 on recense un four et huit tuiliers, Ce four était situé à droite en entrant dans le village de la Poterie en venant du bourg. C'est en 1856, à la Roche aux Loups que Charles de VENDEUVRES fit construire le 2^{ème} four à briques de la commune, ainsi qu'une briqueterie et une halle en 1861. Il fut partiellement démoli en 1867 pour disparaître définitivement en 1874. Pendant ce temps François GAUTEREAU de la Basse-Poterie, avait construit un four à briques et une halle sur le terrain du Mortier, à l'embranchement des routes de la Pouvellerie et de Montbert . Il fonctionnera entre 1859 et 1873. François LAIZÉ fit bâtir, sur la pièce d'en Haut située à la Butte, une halle et un four à tuiles en 1859 ; Mathias PERTHUY en devint propriétaire en 1877. Les bâtiments furent détruits vers 1891 par Pierre BABONNEAU qui reconstruisit à côté une tuilerie. Depuis le four a été démoli pour y construire à la place une maison d'habitation.

Au plus fort de la production entre 1866 et 1896, pendant cette période nous comptons jusqu'à six fours en état de fonctionnement. Seize tuiliers revendiquent cette profession en 1886, parmi eux les patronymes LECLAIR,

PLANCHOT, BORDAGE, COLLARD, BOUCHAUD, MACE, GENCELLE, BABONNEAU, FAVREAU etc. La demande est telle que des habitants du village de la Poterie, en plus de leur travail, confectionnent la tuile ou la brique à leur domicile. Ils viennent ensuite porter leur production au séchoir avant qu'elle soit cuite. En 1911 il ne reste plus que trois fours. En 1926 il n'y a plus que celui de la famille BABONNEAU en service à la Butte dont l'activité s'arrêtera vers 1960.

C'est en 1859 qu'au Butay Mathurin PERTHUY installa une halle et un four à briques à l'emplacement de la «Saucisse Volante» maintenant « Au p'tit sarment ». Il cessera son activité sur la commune de Château-Thébaud en 1926.

En conclusion, il apparaît que cette activité ayant débuté dans le village de la Poterie, plus précisément à la Tuilerie, s'est déplacée vers le Butay à mesure que le filon de terre s'épuisait. On peut lire sur les matrices du cadastre de 1830 des parcelles nommées « Tuilerie » et une autre appelée « Usine ». En témoignage de cette activité disparue, il ne reste plus que quelques briques apparentes sur les murs, les jambages des portes ou les piliers des hangars de la commune.

En complément d'un texte de notre ami A.
SECHERESSE
Pour la Commission Recherche
B. HERVOUET



INFOS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

■ Accueil de Loisirs

Vacances d'hiver

Ouverture ALSH : du 4 au 8 mars 2013.

Dates inscriptions : du 4 au 7 février à l'accueil périscolaire de 17h à 18h30.

Vacances de printemps

Ouverture ALSH du 22 au 26 avril 2013.

Vacances été 2013

Ouverture ALSH été 2013 : du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet et du lundi 19 août au vendredi 30 août.

Séjours été 2013 :

Du 8 au 12 juillet, séjour 8-11 ans

Du 15 au 19 juillet, séjour 11-13 ans

Du 25 au 26 juillet, nuitée 6-8 ans

Du 26 au 30 août, séjour 8-11 ans

Du 29 au 30 août, nuitée 6-8 ans

Renseignements :

Fabien Lalère : aj.chateau-thebaud@orange.de
ou tél : 02 28 21 34 66

■ Contrat Educatif Local CEL

Les actions organisées dans le cadre du CEL

Janvier 2013

Tournoi de babyfoot et tennis de table : le vendredi 18 janvier à partir de 19h (2€/pers) salle omnisports.

Mars 2013

Panoptison : du 4 au 5 mars. Animation encadrée par l'association les petits débrouillards à destination des 12-16 ans, réalisation d'un panorama sonore à partir d'images numériques pour le WEB (15€/jeune). Salle de la Maine.

Initiatives Océanes : le samedi 23 mars, nettoyage de la plage de Saint-Brévin (gratuit).

Avril 2013

Carnaval des enfants : le samedi 6 avril rendez-vous à 10h30 salle omnisports, organisé par les associations de parents d'élèves.

Défi nature : le samedi 13 avril de 10h à 17h organisé par l'association Pont Caffino. Au programme escalade, course d'orientation, tir à l'arc, sarbacane, vtt, canoë. Une journée pour relever tous les défis. 11/16 ans, 5€/jeune.

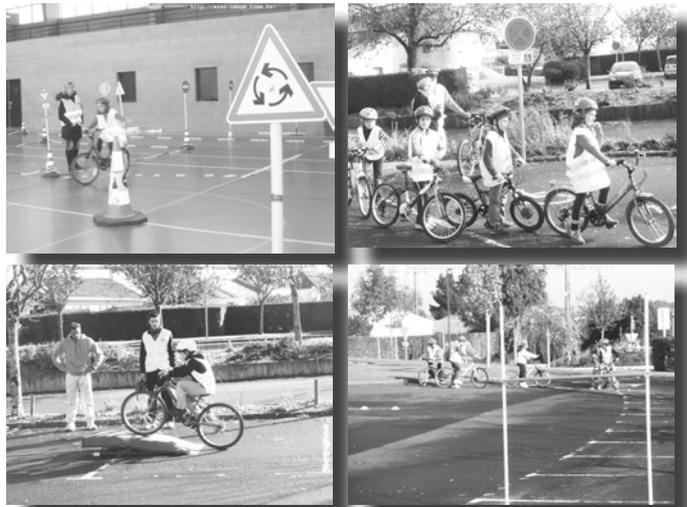
Dialogue avec la nature : le lundi 22 avril. Balade découverte et fabrication d'instruments de musique pour le 6/11 ans (5€/enfant). Salle du Bois de la Haie.

Renseignements Annick Grelet

aps.chateau-thebaud@orange.fr ou tél : 02 28 21 34 66

Retour en images

Dans le cadre du CEL, l'amicale laïque a organisé deux jours de stage «bien rouler à vélo» les 5 et 6 novembre 2012. Ils s'adressaient à 24 jeunes âgés de 7 à 10 ans. Encadrés par 3 animateurs du Conseil général de Loire atlantique et 2 stagiaires, les enfants ont joué aux apprentis cyclistes afin d'appréhender la prévention routière et la conduite sur route.



■ Espace Jeune / Passerelle

Rappel

L'espace jeune se situe au Moulin Chupin. Il est ouvert pour la passerelle, c'est-à-dire les 11-13 ans, tous les mercredis après-midi de 14h à 17h15 et pendant les vacances suivant les jours d'ouverture. Un programme d'activités et d'inscriptions est envoyé au domicile des jeunes pour les mercredis et les vacances.

Les activités sont diverses et variées :

- Sorties : laser game, cinéma, paintball, karting, grimpe arbres...
- Fabrication de jeu en bois, relooking de meubles pour la décoration et l'aménagement de l'espace jeunes...
- Accueil libre : animateur disponible et à l'écoute des jeunes, pour répondre à leurs demandes de projets, d'autofinancements...

LA VIE MUNICIPALE

• L'espace-jeunes est doté d'une salle de jeux vidéos, d'un billard et de jeux de société...

Nouveauté 2013 : tous les enfants âgés de 11 ans et fréquentant le centre de loisirs durant les mercredis et les vacances scolaires pourront accéder aux activités de la passerelle 11-13 ans selon leur envie et celle de leur famille.

Tous les documents concernant l'espace jeunes sont téléchargeables et consultables sur le site internet de la commune, onglet « Enfance Jeunesse », rubrique « Espace jeunes et Passerelle 11-13 ans ». Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : espacejeunes.chateau-thebaud@orange.fr

■ Projet 14-16 ans

Oyé Oyé !!! Avis à tous les jeunes âgés de 14 à 16 ans de la commune et leur famille.

Aurélien LEGRAND, responsable de L'espace jeune, vous invite à venir le rencontrer le vendredi 1^{er} février à 19h00. au Service ENFANCE JEUNESSE entre les deux écoles au 8 rue du prieuré.

Lors de cette rencontre 2 projets seront présentés :
2 jours à Disneyland Paris pendant les vacances de Pâques les 23 et 24 avril 2013.

Et
Un séjour sports d'hiver pendant les vacances de février ou de Pâques 2014.



UNE « PREMIÈRE FLEUR » ET UN « COUP DE CŒUR »

BRAVO à nos techniciens DES SERVICES ESPACES VERTS pour :

- l'attribution de la 1^{ère} Fleur par le Conseil Régional
- le prix « COUP DE CŒUR » décerné à notre commune pour l'aménagement réalisé route de Vertou.

Rappelons qu'il y a quatre ans, il a été créé une section Espaces Verts au service technique.

- En 2009 la commune a obtenu dès la première participation un premier prix dans la catégorie ville de 2000 à 5000 habitants,
- en 2010 : le premier prix départemental,
- en 2011 : le premier prix départemental avec proposition de la 1^{ère} fleur par le Conseil Général au Conseil Régional.

Notre commune a été récompensée pour :

- une bonne stratégie d'ensemble, une bonne connaissance et un fleurissement de qualité,
- les plantations avec les enfants,
- la qualité et la mise en valeur du patrimoine bâti,
- l'objectif de réduction de produits phytosanitaires.

CONCOURS COMMUNAL «FLEURS & PAYSAGES 2012»

Le 26 octobre dernier, salle des Arcades tous les lauréats du concours communal FLEURS ET PAYSAGES étaient présents pour recevoir leur récompense.

M. Michel Douillard et les membres de la commission «Espaces verts - environnement» ont remis à chacun une plante fleurie, l'ophiopogon noir.

Voici le nom des heureux gagnants.

JAUD Philippe	catégorie grand jardin
DOUILLARD Jean	catégorie jardin paysager
RAMPILLON René	catégorie petit jardin
RABREAUD Maurice	catégorie potager
FERARD Philippe	catégorie balcon/terrasse
Auberge La Gaillotièrre	catégorie commerce





LA VIE MUNICIPALE

INTERVIEW DE L'ASSOCIATION "DON DU SANG"

Pour ce bulletin, c'est la dynamique équipe de bénévoles de l'Association du Don du Sang que nous avons choisie d'interroger. Pour ce faire, nous avons rencontré Josanne BOURGOIN et Bernard VIAUD. Ils ont bien voulu répondre à nos questions.

Parlez-nous de l'origine de l'Association du Don du sang à Château-Thébaud.

En 1966, Mr Joseph VALLE et Mr Joseph BARJOLLE lancent le projet de créer une association du don du sang. Le 1^{er} mars 1967, est officialisée la création de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Château-Thébaud.

- 1^{er} Président : Hubert BLAY (jusqu'en 90)
- Vice-président : Michel LEBRUN
- Secrétaire : Janine MENUET
- Trésorier : Jules BOUCHAUD

Les collectes se déroulent dans la salle des Arcades. Il y a deux collectes par an avec une moyenne de 80 à 90 donneurs.

A cette époque l'Amicale des donneurs de sang organise des bals, pour récolter des fonds pour la promotion et la sensibilisation au don du sang.

En 1967, 6% des Castelthébaldaïes étaient des donneurs de sang, notre commune de Château-Thébaud avoisinait les 1500 habitants.

En 1991 : le bureau était composé comme suit :
Présidente : Josanne BOURGOIN (jusqu'en 2008)

- Vice-président : Michel RIPOCHE
- Secrétaire : Jean-Michel BOUSSONNIERE

Les collectes vont passer à quatre dons par an, avec à chaque fois plus de 80 donneurs.

En 2005, l'Amicale du Don du Sang organise son premier loto.

Aujourd'hui, que pouvez-vous nous dire sur L'Amicale du Don du sang à Château-Thébaud :

Depuis 2009 notre bureau est composé ainsi :

- Président : Bernard VIAUD
- Vice-présidente : Josanne BOURGOIN
- Trésorier : Benoît LAINE
- Secrétaire : Sébastien ROBIN

En 2010 nous avons organisé quatre collectes dont une avec 104 donneurs

En 2011 également quatre collectes dont une avec 101 donneurs

Actuellement cela ne représente que 3% de la population de Château-Thébaud. En France l'objectif minimal est fixé à 4%.

Pour obtenir ce % à Château-Thébaud, il nous faut un minimum de 100 donneurs aux cours des quatre prélèvements.

Pouvez-vous nous parler du don du sang :

Le don du sang est un processus par lequel un donneur de sang est volontaire pour se voir prélever du sang. La poche prélevée sera stockée et analysée dans une banque de sang avant d'être transfusée à un malade. Le stockage maximum d'une poche de sang est de 42 jours.

Quelles sont les conditions préalables au don du sang :

La collecte de sang commence par un questionnaire médical dans lequel le donneur précise : son état de santé, son âge, son poids, le donneur devant peser au moins 50 kg. Les réponses sont associées au sang donné, mais l'anonymat reste garanti.

Toute anomalie dépistée lors de l'analyse du sang du donneur lui sera signalée.

Quelle est la fréquence des dons en France :

Il faut attendre 8 semaines entre deux dons de sang total avec un maximum de 6 dons pour les hommes et 4 dons pour les femmes par an.

Les besoins sanguins sont en augmentation constante. Parallèlement à cette augmentation de la demande, le nombre des donneurs a tendance à se stabiliser, voire à diminuer.

Quelle est la limite d'âge des donneurs :

Le donneur doit être âgé de 18 ans au minimum et 70 ans au maximum.

Avant le prélèvement, il est conseillé de se nourrir, tout en évitant d'absorber des graisses et il est recommandé de bien se désaltérer (pas d'alcool).

Quel conseil donner après un don du sang :

Profiter de la légère collation qui est offerte à l'issue du prélèvement, pour prévenir un éventuel malaise vagal. Ce malaise est sans gravité, il est lié à une baisse passagère de la tension artérielle.

Eviter de faire des efforts violents et boire beaucoup d'eau.

Quel message aimeriez-vous faire passer :

Nous pensons qu'avec un peu de motivation et de réflexion sur ce sujet, le nombre de donneurs devrait avoisiner, voire dépasser les 100 dons.

Le don du sang est l'affaire de tous, dès vos 18 ans et jusqu'à la date limite des 70 ans.

Notre prochain don aura lieu le 13 Mars de 16h30 à 19h30.

Le mot de la fin du Président :

Réfléchissons, agissons, car un jour peut-être...moi aussi, j'en aurai besoin....

Vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

Josanne BOURGOIN au 02 40 06 58 60

Bernard VIAUD au 02 40 06 54 58

LA VIE MUNICIPALE

RÉALISATIONS FUTURES

Sur le site du Patronage

Par délibération les membres du conseil municipal ont approuvé le 12 novembre le projet de construction de 6 logements aidés par le groupe Gambetta dont

- 4 T 3
- 2 T 4 avec pour chacun des 6 logements un garage et un jardin.

Nous avons imposé au promoteur la conservation des murs d'enceinte et le rappel de l'architecture du bâtiment ancien tel que les briques sur la façade.

Ce programme permet de répondre à l'obligation pour la commune d'augmenter son parc de locatifs sociaux conformément aux objectifs du PLH (Plan Local d'Habitat)

Aujourd'hui sur notre commune il y a 20 logements aidés gérés par Habitat 44.

La commune n'est pas maîtresse de toutes les décisions d'attribution et malgré un bon partenariat avec le bailleur social, beaucoup de demandes restent insatisfaites. Nous sommes seulement décisionnaires pour 20 % des logements et le reste est réservé par la Préfecture 30 % et les bailleurs sociaux 50 %.

Les demandes de logement sont de plus en plus nombreuses du fait des niveaux de prix immobiliers devenus inaccessibles pour des ménages à revenus modestes et du nombre de plus en plus grand de familles monoparentales.

Ces logements seront disponibles au printemps 2014.



Sur le site du Presbytère : la bibliothèque municipale

Depuis septembre un groupe de travail fait évoluer ce projet au fur et à mesure des réunions. Il est composé de l'architecte, d'élus, des utilisateurs, de bénévoles de la bibliothèque actuelle et des organismes partenaires associés tels que le Conseil général et le Syndicat de pays.

Le rez-de-chaussée du presbytère sera consacré à la bibliothèque et l'étage transformé en logements, un T2 et un T3.

Un effort a été consenti afin de préserver le caractère de ce bâtiment, les façades seront intégralement conservées. Les espaces intérieurs seront largement ouverts afin de disposer d'un lieu fonctionnel et lumineux.

Aujourd'hui la bibliothèque du Moulin Chupin représente 30 m², le projet sera lui de 168 m²

Mise à la disposition au public de ce site en avril 2014.



AIE-OH (HAIE ET EAU)

Assèchement, curage, drainage, industrialisation, pollution, remblaiement et urbanisation ont réduit la superficie des zones humides, perturbant ainsi, la gestion des crues, la biodiversité et la qualité des eaux communales. L'inventaire des zones humides et des haies qui vient de se terminer va permettre maintenant de mettre en œuvre sur notre territoire une politique de préservation des ressources en eau.

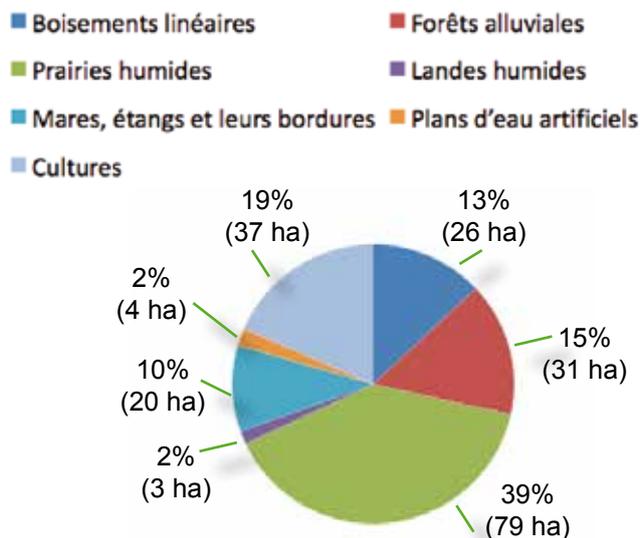
Les zones, leurs fonctions :

- Les « **zones humides** » permettent de réguler les crues, de recharger les nappes, de soutenir les étiages, d'épurer les eaux, de maintenir les écosystèmes, elles font partie de notre patrimoine.

- Les « **haies** » peuvent bloquer ou ralentir l'eau et les polluants, elles ont également un effet régulateur lors des précipitations, elles participent à la lutte contre l'érosion des sols, au renforcement des berges des cours d'eau, elles ont un effet de brise-vent et de régulateur thermique, ce sont des zones d'habitat et d'alimentation pour diverses espèces, enfin elles structurent certains réseaux de cheminement et délimitent les parcelles.

Nous avons vu dans le magazine communal précédent comment le cabinet Ouest Conseil Environnement retenu pour faire cette étude avait procédé, voici aujourd'hui quelques unes de ses conclusions. Bien sûr les cartes communales détaillées répertorient chaque zone humide effective ou potentielle et chaque haie remarquable sont affichées en Mairie.

Répartition des Zones Humides par hectare



Les haies :

739 haies, soit 61 kms linéaires ont été recensés. Les 2/3 des haies sont situés à moins de 50 mètres d'une zone humide. 94% d'entre elles ont un intérêt vis-à-vis de la reconquête de la ressource en eau. On les classe selon les critères suivants, perpendicularité par rapport à la pente, présence d'un talus, proximité d'une zone humide et continuité de la haie, en trois types dans l'ordre d'importance suivant :

- 19% de haies « fondamentales »,
- 27% de haies « principales »,
- 48% de haies « secondaires ».

Intérêt pour le prochain PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Le cabinet d'étude dans ses conclusions nous invite à :

- maintenir les « zones humides de moindre intérêt » (souvent cultivées) en zone « A »
- classer les « zones humides d'intérêt » en zone N.
- maintenir en zone 2AU les parcelles des Landes hors des zones répertoriées comme humides
- ne pas maintenir en zone 2AU les parcelles de la Poterie.

Le classement des haies en « espaces boisés classés » ou au « titre de la Loi Paysage » sera lui à définir lors des premières approches du prochain PLU.

LA VIE MUNICIPALE

RÉPONSES À L'ENQUÊTE DE SATISFACTION PARUE DANS LE JOURNAL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2012

Nous remercions les lecteurs qui ont bien voulu répondre à cette enquête.

Vous trouverez ci-dessous l'analyse succincte des résultats.

Vos réponses représentent 5 % des foyers recevant le bulletin municipal soit 1100 journaux distribués

Le « Trait d'Union Castelthébaltais » est préparé par des conseillers municipaux qui sont membres de la commission « infos et communication » et d' « extramunicipaux ». Ils font le choix des articles, se répartissent la rédaction, rencontrent les associations pour les interviewer. Enfin une autre équipe effectue les dernières corrections.

Tous s'efforcent au mieux pour vous informer.

Les membres de la commission vont se réunir rapidement pour travailler sur les résultats de cette enquête.

Qui sont nos lecteurs ?

Age	Hommes	Femmes	Non réponse	Total
23-35 ans	1	2		3
34-45 ans	5	5		10
45-55 ans		5		5
Plus de 55 ans	18	18	1	37
Non réponse			1	1
Total	24	30	2	56

Csp	Hommes	Femmes	Non réponse	Total
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	3		4
Employé	1	10	1	12
Cadre	4			4
Retraités	18	16	1	35
Femme au foyer		1		1
Total	24	30	2	56

Avis sur le bulletin forme et fond :

	Forme	Fond	Total
Très bien	30	18	30
Bien	23	36	23
Moyen	2	1	2
Non réponse	1	1	1
Total	56	56	56

Périodicité :	Total
Excessive	1
Suffisante	37
Insuffisante	18
Total	56

Avis sur la proportion photos et textes :	Total
Bonne Proportion	47
Trop de texte et pas assez de photos	8
Non réponse	1
Total	56

Quelles rubriques sont le plus lues :	Non	Oui	Total
Vie scolaire	21	35	56
Commission archives	17	39	56
Interviews	17	39	56
Comptes-rendus de conseil municipal	10	46	56
Vie associative	9	47	56
Infos Pratiques	3	53	56

LA VIE SCOLAIRE



ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET



Les inscriptions pour l'année scolaire 2013/2014

En maternelle :

Nous accueillerons pour l'année scolaire 2013 les enfants nés en 2011 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2011). Les enfants nés en 2010 et antérieurement seront tous accueillis.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

En élémentaire :

Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits. Pour en savoir plus, prenez contact avec Mme Soulard

par téléphone : 02 40 06 53 10 (répondeur)

par fax : 02 40 06 46 67

par courriel : ce.0440496A@ac-nantes.fr

Rencontres sportives USEP

Au mois de novembre et décembre, les classes de CP, CE2-CM1, CE1-CE2 ont fait leur première rencontre sportive dans le cadre de l'USEP.

Le jeudi 13 décembre, la classe de CE2-CM1 de l'école Marcel Canonnet a accueilli CE2-CM1 de Montbert et ceux de Monnières.

Au programme de la journée, danse, jonglage, équilibre, acrogymp et gymnastique.

La journée s'est terminée par un goûter !

Cross du Téléthon

Le vendredi 7 décembre, sous un beau soleil hivernal, l'école publique Marcel Canonnet a participé au cross du Téléthon...



Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine de l'intergénération, les élèves de CM1-CM2 de l'École publique Marcel Canonnet ont pu bénéficier, le mardi 16 octobre, à l'espace Sévria de la Haye-Fouassière, d'une rencontre sur le thème « Nos empreintes sur la planète ».

Répartis par groupe, les enfants ont abordé par le jeu et les animations de l'association « Toubitri » avec leur bus à l'impériale, des sujets aussi diversifiés que l'électricité, le chauffage, les déchets ménagers, l'eau, les transports et l'alimentation.



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

6, rue du Prieuré
www.ecole-saint-joseph.org
Tél : 02 40 06 50 38



Inscriptions Rentrée scolaire 2013-2014

Votre enfant est né en 2010. Vous pouvez dès à présent contacter la directrice, Mme PERTHUIS Stéphanie au 02.40.06.50.38 pour la pré-inscription de votre enfant en PS pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Il vous sera proposé une visite afin de découvrir les activités proposées, les projets, éducatifs et pédagogiques, les locaux de l'école St-Joseph.

Pour les enfants nés début 2011, une inscription en pré-petite-section est possible (les places sont limitées).

LA VIE ASSOCIATIVE

LES PAPIERS DE L'ESPOIR

Association humanitaire d'intérêt général



Une idée simple

L'association Papiers de l'Espoir, c'est avant tout une idée simple et généreuse : collecter auprès des SOCIETES, ORGANISMES, COLLECTIVITES le papier usagé devenu inutile et encombrant. Ce papier collecté est revendu à des entreprises spécialisées dans son recyclage. Les fonds ainsi dégagés financent des projets humanitaires et éducatifs en France et dans les pays en développement.

Une tonne de papiers permet de financer, par exemple, 15 livres scolaires.

L'activité de Papiers de l'Espoir (70 kms environ autour de Nantes) a permis en 2010 de participer et d'aider à la scolarisation de 8000 enfants.

Vos journaux, revues, livres peuvent être déposés dans des bacs préparés à cet effet dans le village de la Nouette (carrefour route de la Grelière) du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

ASSOCIATION DES VIGNERONS

Grande journée conviviale de l'Association des vignerons
Ouverte à tous
Dimanche 3 mars 2013

Castelthébaltais invitez vos amis au concours des vins

8 h 30 : dégustation – Salle du Bois de la Haie

11 h 30 : proclamation puis vin d'honneur –
Salle du Bois de la Haie

13 h 00 : menu vigneron – Espace Bois Joli

16 h 00 : visites des caves selon planning défini
lors de la proclamation

Chaque étage de la journée peut-être consommée séparément.

Contact : 02.40.06.56.42 ou par mail :
contact@poiron-dabin.com

RETOUR SUR LE TÉLÉTHON 2012

Que de monde dans notre bourg les 7, 8 et 9 décembre, pour le Téléthon !

- 500 coureurs ont participé aux Trails,
- Le vide-greniers a rempli les 2 salles avec 100 emplacements,
- Les diverses animations du samedi après-midi ont fait le plein, avec en tête Yoni et son initiation à la Zumba,
- La soirée du samedi, avec les Muscadines et le groupe « Chantal' Arrach » a fait le plein en toute convivialité,
- La météo a été bien favorable pour la tyrolienne et son nouveau mur d'escalade, et lors du ramassage des sarments, une petite équipe de ramasseurs hors pair a réalisé 1160 fagots...

Plus de 200 personnes ont permis la réalisation de ces « jours pas comme les autres ».

Cette année, nous avons battu notre record de collecte avec 25.793,99 €

La collecte nationale va permettre aux chercheurs de poursuivre en toute sérénité leur formidable avancée de ces dernières années. La route, certes sera encore longue et très coûteuse, mais nous sommes convaincus qu'un jour nous gagnerons.

Nous aurons encore besoin de vous en 2013 les 6,7 et 8 décembre.

Un grand merci à vous tous.

L'équipe de Téléthon de Château-Thébaud.

AFM
TÉLÉTHON
CHATEAU-THÉBAUD

L'audace vainera...

Vendredi
Samedi - Dimanche
7-8-9
DECEMBRE
2012

Méga Tyrolienne, Vide-greniers, Trails, Mur d'escalade, Expo et Baptêmes de voitures anciennes, Repas soirée dansante, Cross des Ecoles, Balade aux lampions, Simulateur avion et auto, Dégustation des vins "Mystères", Animations associations de la commune, Espace enfants, Rallye jeu famille, Apéro-concert, Balade en calèche, Vente de Sapins de Noël, Fagots et Roses, Concours de palets, Bowling, Soirée chansons...

Programme et infos sur le Blog : "telethon.chateau-thebaud"

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR



L'ADMR, l'association du service à domicile s'adresse :

- aux personnes à partir de 60 ans,
- aux personnes handicapées,
- aux familles.

Rester chez soi :

C'est le vœu de tous.

Tout particulièrement les personnes âgées qui sont attachées à leurs souvenirs et qui n'aiment pas changer leurs habitudes.

Quand il devient difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide devient indispensable.

Un coup de main pour les familles :

Une naissance s'annonce, quel bonheur de pouvoir prendre du temps pour la famille, avec une aide à domicile ou travailleuse familiale pour vous seconder.

Quand l'un des conjoints est malade, du personnel de confiance peut vous aider dans l'entretien de la maison, vous aider à préparer les repas.

Ces prestations peuvent être en partie financées par le Conseil Général, les Caisses de Retraite, certaines Mutuelles ou par la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles.

Par la relation forte qu'ils développent, les bénévoles et les professionnels de l'ADMR favorisent les liens avec l'entourage pour éviter l'isolement. Les interventions se font dans le respect des choix de la personne, valeur essentielle de l'ADMR depuis plus de 60 ans.

Que vous soyez une famille, une personne âgée, n'hésitez pas à nous contacter :

A la Maison des Services du Vignoble située à la Haye Fouassière.

Ouverte du lundi au vendredi au 02.40.03.89.62 (vous pouvez laisser un message).

ou par Mail : levignoble@asso.fede44.admr.org

L'ADMR recherche des bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre.

CLUB DES AMIS RÉUNIS

Calendrier des sorties

DATES	PROGRAMME	PRIX
Vendredi 08 mars	Déjeuner spectacle en Vendée « LA BELLE ENTREE » à St André Goule d'Oie 1er Music-hall de Vendée parrainé par Patrick Sébastien (Déjeuner compris) Date limite d'inscription le jeudi 31 janvier	Entre 66,00 et 75,00€
Mercredi 10 avril	Remèdes et Potions Apothicairerie de Baugé et Château du Plessis-Bourré Visite guidée de L'apothicairerie qui figure parmi les plus belles de France présente une collection de plus de 600 pièces. Déjeuner au Château et visite l'après-midi (déjeuner compris) Date limite d'inscription le jeudi 14 mars	Entre 71,00 et 86,00€
Mercredi 15 mai	Village et Massif Forestier de Vouvant & le Centre Minier de FAYMOREAU Visite commentée du village de VOUVANT et le massif forestier de MERVENT (Déjeuner compris) Date limite d'inscription le jeudi 25 avril	Entre 54,00 et 67,00€

Renseignements et inscriptions au 02 40 03 25 65.
Réunion du club tous les 15 jours à 14h30 salle des Arcades.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA CHORALE ' LES MUSCADINES'

La Chorale LES MUSCADINES organise une soirée concert le vendredi 8 février 2013 à 20h30 à l'Espace Bois Joli.

1^{ère} partie : la Chorale « LES MUSCADINES » interprète son nouveau répertoire sous la direction d'Annaïg Orhand Cottin.

2^{ème} Partie : LES SUSTAINERS avec Jerry et Jérôme jouent ensemble un répertoire très country, blues et un zest de rock'n' roll qui englobe les grands standards des sixties et seventies... la liste est longue.

Mais en avant première ils vont intégrer une bonne dose de Joe Dassin qu'on adore en espérant que le public nous aide... sans se priver de la voix d'Annaïg chantant Dylan.



TENNIS DE TABLE



Château Ping

TOURNOI DOUBLE SAMEDI 09 FEVRIER début à 13H30 15 € par équipe, venez avec votre raquette et surtout votre bonne humeur.

Sur réservation avant le 02 Février 2013, pour tous renseignements contactez :

Philippe ROCHETTE philippe.rochette@strathom.com
Béatrice BOUCHAUD 06.18.95.94.66 bbea64@gmail.com
Nelly HERVOUET nelly.hervouet800@orange.fr

Ouvert à tous, un seul licencié FFTT autorisé par équipe



Pong

CLASSIC LOIRE-ATLANTIQUE LE SAMEDI 16 MARS

La traditionnelle course cycliste organisée par la Pédale Nantaise se déroulera le samedi 16 mars. Notre commune sera traversée par cette épreuve : Caffino - Place de l'église - rue de l'Abbé Ménardeau - Route de Saint-Fiacre.

La circulation sera interdite sur le parcours de 13h à 17h.

Des déviations seront prévues afin de ne pas occasionner trop de gêne pour les riverains.

Merci de votre compréhension.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Recensement militaire

A effectuer par le jeune dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Présenter en mairie le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
Cette année il s'agit des jeunes nés en 1997.

Autorisation de sortie du territoire

La circulaire du 30 novembre 2012 supprime les autorisations de sortie de territoire et les laisser-passer pour les mineurs.
Depuis le 1^{er} janvier 2013 ces documents n'existent plus et ne seront donc plus délivrés.
Cette mesure fait suite au renforcement du régime d'interdiction de sortie du territoire.

D'un point de vue pratique :

Un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation mais :

- muni de son seul passeport en cours de validité
- avec sa seule carte d'identité en cours de validité dans l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège et Suisse.

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER 2013

17	Amis réunis	Galette des rois	Arcades
18	CEL	Tournoi babyfoot	Salle des loisirs
18-19-20	Théâtre en Liberté	Représentations	Esp Bois Joli
26-27	Amicale Pompiers	Galette des rois/Belote	Esp Bois Joli
27	Amicale Laique	Loto	Bois de la Haie

FÉVRIER 2013

02	Sol en Vigne	Concert	Esp Bois Joli
08	Les Muscadines	Concert	Espace Bois Joli
09	Chasse	Ass générale	Salle de la maine
21	Amis réunis	Concours de belote	Arcades
22	Amicale Laique	Assemblée générale	Arcades
23	Supporters usct	Concours de palets	Omnisports

MARS 2013

01	UCN	Assemblée générale	Arcades
02-03	Vignerons	Concours des vins	Bois de la haie + Esp bois joli
09	Chasse	Concours de belote	Bois de la haie
13	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
23	Club amis réunis	Loto	Bois de la haie
30	USCT	Soirée Foot	Esp bois joli

AVRIL 2012

06	Comité des fêtes	AG et repas	Arcades
06	Alasca	Tournoi badminton	Omnisports

MAI 2012

09	USCT	Tournoi de sixte	Terrain de sports
17-18-19	Balivernes	Festival Théâtre	Esp Bois Joli
24-25-26	Balivernes	Festival Théâtre	Esp Bois Joli
29	Don du sang	Collecte	Bois de la haie

INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Inaya Sébilo	90 rue de la Poterie
Léonie Maisonneuve	Belle Vue
Jolane Lauqué	6 rue des Javelles
Martin Kérézéon	12 rue des Camélias
Elwenn Ravel	La Suaude
Margaux Delhommeau	1 Les Fontenelles
Noélie Lanoë	25 ter La Pouvellerie
Margot Ferchaud	7 impasse du Clos de la Butterie
Alexis Wargnier	5 route de Brairon
Héloïse Borsato	9 La blanchetterie

Bienvenue

DÉCÈS

Souvenirs



Jacques Brulhard, 92 ans	23 rue de La Haie
Berthe Leray, 78 ans	Les Herbilliers
Robert Gillardeau, 76 ans	Les Landes
Marcelle Bouyer vve Chardon, 85 ans	14 Les Montys

MISSION LOCALE



La «**Mission Locale**», Association soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales, accompagne de façon personnalisée les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle conçoit et leur propose des solutions jusqu'à leur insertion sociale et professionnelle tout en assurant une articulation avec les entreprises.

Pour cela, une équipe de 6 conseillers en insertion professionnelle propose une aide en matière d'orientation, de formation, de recherche d'emploi, de santé, de logement. De plus un conseiller en insertion professionnelle s'occupe des relations avec les entreprises (les offres d'emploi, les contrats aidés, le contrat d'avenir, l'apprentissage).

La Mission Locale et les élus des cinq Communautés de Communes de son territoire se mobilisent pour développer une véritable offre de services dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes, avec un même objectif :

Faciliter leur insertion sociale et professionnelle

Pour cela, une offre de services est proposée à chaque jeune du territoire :

- Informations
- Accompagnement
- Animation d'ateliers

Pour plus de renseignements :

Mission Locale du Vignoble Nantais Maison de Pays – Allée du Chantre
BP 9133 44191 CLISSON
Tél : 02.40.36.09.13
E-mail : accompagnement16-25@mlvn.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN AUX PARENTS DU VIGNOBLE

Sur le vignoble nantais, l'École des parents et des éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents,
- échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement).

Ces entretiens sont gratuits. Prenez rendez-vous en appelant la délégation de la solidarité du vignoble nantais au 02 28 21 21 00.

Permanences à Aigrefeuille, 25 avenue de Nantes de 14h30 à 18h30

Le 8 février 2013
Le 22 février 2013
Le 15 mars 2013
Le 5 avril 2013
Le 3 mai 2013
Le 24 mai 2013
Le 14 juin 2013
Le 5 juillet 2013



ESPACE INFO ENERGIE

Permanences Espace Info Energie : des conseils pour votre logement.

Comment bien isoler mon logement ? Comment le construire en respectant la future réglementation thermique 2012 (Bâtiment Basse Consommation) ?

Quelles sont les solutions de production d'énergies renouvelables dans ma région ?

Pour obtenir les réponses à ces questions – et à bien d'autres –, ayez le réflexe Espace Info Énergie. Les Espaces Info Énergie ont pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La permanence aura lieu le 23 janvier 2013 à la maison de pays – 5 allée du Chantre à Clisson. Horaires des permanences : 9h-13h

Les rendez-vous se font sur inscription auprès de l'Espace Info Énergie au 02 40 08 03 30

Ces permanences sont financées par le Pays du Vignoble Nantais et la Région des Pays de la Loire.

LES ARMEES RECRUTENT, POURQUOI PAS VOUS ?

VOUS ETES AGE ENTRE 16 ET 25 ANS. VOUS SOUHAITEZ VIVRE VOTRE METIER CONCEVOIR ET AGIR. QUE VOUS SOYEZ DIPLOME OU NON, LES ARMEES PROPOSENT CHAQUE ANNEE ENVIRON 15000 POSTES A POURVOIR AU TITRE DE NOMBREUX METIERS (MECANIQUE, ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, COMBATTANTS, TELECOMMUNICATIONS, SECURITE, PROTECTION, RESTAURATION, ADMINISTRATION, ETC.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE CIRFA DE NANTES



16, rue des Rochettes
BP 41315
44013 NANTES CEDEX 1
Tél 02 28 24 20 40

cirfa.nantes@terre-net.defense.gouv.fr
cirfa.nantes@marine.defense.gouv.fr
cirfa.nantes@recrutement.air.defense.gouv.fr



INFOS PRATIQUES



MAISON FAMILIALE

Antenne du Centre de Formation
d'Apprentis des Maisons Familiales
Route de la Blairie 44190 CLISSON
Tél. 02.40.06.91.51 - Fax 02.40.54.73.80
E-mail : mfr.Clisson@mfr.asso.fr

Le centre de formation d'apprentis des Maisons Familiales accueille les jeunes en alternance

-Sous statut scolaire :
le D I M A (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) permet aux jeunes de 15 ans de choisir ou confirmer leur orientation après une 5ème ou 4ème (bâtiment, alimentation, mécanique, commerce, ...)

-En apprentissage : (sortie de 3^{ème} ou âgés de 16 ans) :
C.A.P. menuisier fabricant
C.A.P. menuisier installateur
B.P. (Brevet Professionnel) menuisier

Nos portes ouvertes :

**Samedi 2 février 2013 et
Samedi 23 mars 2013 De 10h00 à 17h00**

CLASSE 1968

Vous allez avoir 65 ans en 2013, peut-être aimeriez-vous fêter cet anniversaire.

Venez rejoindre notre équipe.

Nous vous proposons un circuit très intéressant de 3 jours autour de Toulouse.

Départ de Château-Thébaud le **mardi 14 mai retour le jeudi 16 mai 2013.**

Adressez-vous à l'équipe organisatrice

Contact : 02 40 31 27 90 ou 02 40 78 12 06.

RECYCLAGE DE MOBILES



La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation l'environnement.

Une urne est à votre disposition en mairie et à la pharmacie. Ne jetez plus vos cartouches d'encre, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez **Marie-Paule FRIAS au 06.88.23.61.41.**

Parlez-en autour de vous.

Ligue contre le cancer – Maison de la Ligue – 9 rue Paul Pelisson - 44000 Nantes

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



Braderie de vêtements d'hiver

Vendredi 1^{er} février de 15h00 à 19h00
Samedi 2 février de 8h30 à 12h00
Salle Paul Bouin 44115 Basse-Goulaine

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Depuis début Juillet 2012 Madame Lisa Bernard a repris l'activité de kinésithérapie sur la commune.

Elle exerce son activité à domicile et au cabinet du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h et propose le samedi des séances de massage aromatique (massage relaxant, drainant et détoxifiant aux huiles essentielles).

Elle vous informe qu'elle travaille maintenant avec Madame Pelletier Sandrine qui assure les séances de kinésithérapie deux jours par semaine.

Lisa Bernard
Kinésithérapie et Thérapie manuelle
1, rue de la Haie 44690 Château-Thébaud
Tél. 02.40.06.52.66 et 06.45.86.72.82